

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## ptique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## ééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3265 Société : 1,1982

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : Noufissa MEKOUAR Veuve Farid ACHOUR

Date de naissance : 20/02/52

Adresse : Résidence Doha - Villa 44 - Route

Al Fennour CASABLANCA

Tél. : 06.61.32.74.12 Total des frais engagés : 400-DH Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

**Dr MEKKI SKIRED, I**  
**RHUMATOLOGUE**  
Résidence Ben Omar Porte B 5  
Rue Ibnou Nafiss Maârif  
022.99.34.14 / 15

Date de consultation : 23/09/2020

Nom et prénom du malade : Achour Ne Sœur Noufissa Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Séyarthrite Rhumatoïde

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :  Le : 29 SEP. 2020

Signature de l'adhérent(e) :

**MUPRAS**  
Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge  
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/09/20	C.S.	agatuit		<p>Mr NICK K. RHUMATOLOGUE résidence Ben Omar Porte B 5 Rue Ibnou Nassir Maârif tél. 022-99.39.11</p>

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
	20-09-2020	Réf.	45 = 400,00

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX

Dr. Mekki SKIREDJ

**RHUMATOLOGUE**

Maladies des Os, des Articulations  
de la Colonne Vertébrale  
et Rhumatisme Inflammatoires

Diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier

Osteopathie

Echographie Musculo Squelettique



الدكتور المكي سكريج

اختصاصي في المراض والوماتيزم  
العظام - المفاصل - العظام التقرير

خريج كلية الطب بجامعة بن عمار  
التطبيقي اليدوي  
فحص المفاصل بالصدى

Casablanca, le 23/09/2020

Dr Achour Mekki Skiredj Nafiss

- VS - CLP

- NFS

- TG, P - TG P

- Osteoarthritis

Dr. MEKKI SKIREDJ  
RHUMATOLOGUE  
RESID. BEN OMAR PORTE B, 5  
RUE IBNOU NAFISS - MAARIF  
TEL.: 022 99 34 14 / 15 - CASA

# LABORATOIRE TAZI D'ANALYSES MEDICALES

78, Rue d'Alger - CASABLANCA

Tél. : 0522 27 28 08 - 27 53 88 - 27 52 39 . Fax : 0522 29 64 86

I.F 40 30 32 50

ICE 001656516000089 INPE: 093001246



T.P : 35 504 101 - CNSS : 1121946 - R.C. : 187112 01

Casablanca le jeudi 24 septembre 2021 Madame MEKOUAR EP ACHOUR NOUFISSA

FACTURE N°	316102
------------	--------

## Analyses :

Hémato : Vitesse de sédimentation -----	B	30	
Chimie : Créatinine -----	B	30	
Chimie : Transaminases -----	B	100	
Chimie : Protéine C réactive -----	B	100	Total : B 260

## Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5	
PAD	+ 30	Dh	
TOTAL DOSSIER			400,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Quatre Cents Dirhams

REMERCIEMENT  
DU LABORATOIRE  
TAZI



مختبر التازي للتحليلات الطبية

LABORATOIRE TAZI D'ANALYSES MEDICALES

TAZI MOHAMED

NF EN ISO 9001:2008

ASCI

CERTIFICAT MA-2015-XIV.

QUALITATEM

www.asci-qualitatem.fr

TAZI KARIM

PHARMACIENS BIOLOGISTES - DIPLOMES D'ETUDES SPECIALES DE BIOCHIMIE, IMMUNOLOGIE,  
HEMATOLOGIE, BACTERIOLOGIE ET VIROLOGIE

Docteur MEKKI SKIREDJ

5, Rue Ibnou Nafiss, Mâarif

Résidence Ben Omar, Porte B, 3ème étage

CASABLANCA

Examen du 24/09/20 - Edité le 24/09/20

Madame MEKOUAR EP ACHOUR NOUFISSA

Réf. : 20I1266

Page : 1/2

ANALYSES

RESULTATS

UNITES

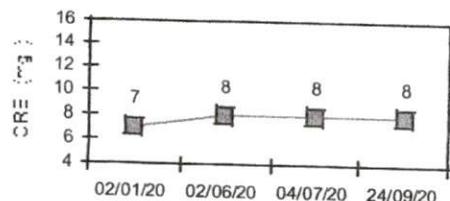
NORMALES ANTECEDENTS

### VITESSE DE SEDIMENTATION BD SEDI-15

1ère HEURE-----	8	mm	02/06/20
2ème HEURE-----	22	mm	9
			24

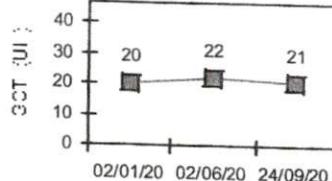
### BIOCHIMIE (AUTOMATE ROCHE COBAS 6000)

CREATININIE -----	8	mg/l	04/07/20
ou	71	μmol/l	6 - 12
			8



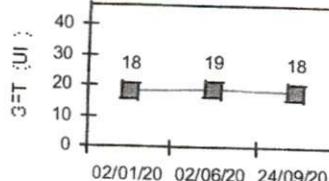
Dates d'antériorités

TRANSAMINASES OT -----	21	UI/l	02/06/20
			22



Dates d'antériorités

TRANSAMINASES PT -----	18	UI/l	02/06/20
			19



Dates d'antériorités



Docteur MEKKI SKIREDJ

5,Rue Ibnou Nafiss, Mâarif

Résidence Ben Omar, Porte B, 3ème étage

## CASABLANCA

Examen du 24/09/20 - Edité le 24/09/20

Madame MEKOUAR EP ACHOUR NOUFISSA

Réf. : 20I1266

Page : 2/2

## ANALYSES

## RESULTATS

## UNITES

## NORMALES    ANTECEDENTS

**PROTEINE C REACTIVE** \_\_\_\_\_

2,0 mg/l

6

1,0